

Direction Générale des Services

Tél. 03 20 66 58 24

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**L'AN DEUX MILLE VINGT-TROIS,
Le vingt-deux juin,**

Le Conseil Municipal s'est réuni à l'hôtel de Ville, sis 42 rue du Général Leclerc à Hem, sous la présidence de Monsieur Francis VERCAMER, Maire, à la suite de la convocation qui lui a été faite le 16 juin et qui a été affichée à la porte de la mairie conformément à la loi.

*Nombre de conseillers en exercice : 33
Délibération affichée en mairie le 28 juin 2023*

PRESENTS

Francis VERCAMER, Maire,
Pascal NYS, Ghislaine BUYCK, Jean-François LECLERCQ, Anne DASSONVILLE, Philippe SIBILLE, Blandine LEPLAT, Laurent PASTOUR, Saïd LAOUADI, Fabienne LEPERS, Adjoints au Maire,

Etienne DELEPAUT, Thérèse NOCLAIN, Barbara RUBIO COQUEMPOT, Fatima KARRAD, Kamel MAHTOUR, Jérôme MEERSEMAN, Jean-Adrien MALAIZE, Conseillers délégués,

Chantal LAHARNAR, Bruno DUQUESNOY, Sabine HONORE, Emmanuelle GUILLAIN, Eugénie CARBON, Gaëtan DECOSTER, Rafik BZIOUI, Guillaume BOCQUET, Thibaut THIEFFRY, Anne-Charlotte DEMEULENAERE, Clémentine NOUQUERET, Sana EL AMRANI, Conseillers,

Mathilde LOUCHART, Jacques DUPONT, Karima CHOUIA, Conseillers.

ABSENTS EXCUSES

Christelle DUTRIAUX ayant donné procuration à Pascal NYS

DEL/2023/AE/80
PARTICIPATION DE LA COMMUNE AUX FRAIS DE FONCTIONNEMENT
DES ECOLES PUBLIQUES ET PRIVEES DES VILLES EXTERIEURES
DANS LE CADRE DE L'INTERCOMMUNALITE

Après contrôle des dérogations consenties aux élèves hémois scolarisés dans les établissements publics et privés des communes extérieures à la rentrée **2022-2023**, A l'unanimité, le Conseil Municipal décide d'autoriser Monsieur le Maire à effectuer le règlement de la participation communale dans les conditions suivantes :

VILLES	NOMBRES D'ENFANTS	MONTANT DU FORFAIT	TOTAL PAR VILLE
BONDUES	0	0 €	0 €
BOUSBECQUE	0	0 €	0 €
COMINES	0	0 €	0 €
CROIX	4	184 €	736 €
HALLUIN	0	184 €	0 €
LEERS	8	184 €	1 472 €
LINSELLES	0	184 €	0 €
LYS-LEZ-LANNOY	10	184 €	1 840 €
MARCQ-EN-BAROEUL	1	184 €	184 €
MOUVAUX	0	184 €	0 €
NEUVILLE-EN-FERRAIN	0	184 €	0 €
RONCQ	0	184 €	0 €
ROUBAIX	22	184 €	4 048 €
TOUFFLERS	5	184 €	920 €
TOURCOING	0	184 €	0 €
WASQUEHAL	0	184 €	0 €
WATTRELOS	1	184 €	184 €
SIVU Le Petit Prince	7	184 €	1288 €
TOTAL	59		10 672 €

Vu l'avis conforme de la commission « Education - Jeunesse » du 30 mai 2023,

Ainsi délibéré en séance les jours, mois et an susdits,
 Pour copie conforme
 Le Maire,

